

Ils vivent ici mais ils n'y voteront pas

Les Vaudois ont refusé hier de donner des droits politiques cantonaux aux étrangers. Ils ont nettement repoussé l'initiative «Vivre et voter ici» qui aurait élargi à l'échelon cantonal des droits déjà accordés au niveau communal. L'initiative a recueilli 68,96% de non contre 31,04% de oui. La participation a atteint 40,34%. Le texte était soutenu par les partis de gauche et du centre, ainsi que par de nombreuses associations. Il était combattu par les partis de droite.

En cas d'acceptation, Vaud aurait été le premier à accorder à des non-Suisses des droits politiques complets au niveau cantonal. Neuchâtel et le Jura leur accordent le droit de voter, mais pas celui d'être élus. «Vivre et voter ici» prévoyait d'accorder les droits politiques cantonaux aux étrangers établis depuis 10 ans en Suisse et depuis trois ans dans le canton. Depuis 2003, les étrangers remplissant les mêmes conditions peuvent déjà voter et être élus au niveau

communal, ce qui représente 85 000 personnes.

«Le résultat est sec. Cette initiative était en avance sur son temps», a estimé Raphaël Mahaim, député Vert et membre des initiants. «Mais je suis assez optimiste que le débat ne s'arrêtera pas là.» «Deux Vaudois sur trois ne sont pas prêts à découpler les droits politiques au niveau cantonal de l'obtention de la nationa-

lité», a pour sa part commenté le conseiller d'Etat Philippe Leuba. Selon le chef du Département cantonal de l'intérieur, ce vote ne peut pas être interprété comme un rejet des étrangers.

Un oui aurait impliqué la possibilité pour un étranger d'être élu au Grand Conseil, au Conseil d'Etat ou au Conseil des Etats - cette élection relevant aussi du droit cantonal. La netteté du résultat s'explique aussi par le cou-

plage du droit de vote et d'éligibilité. «Nous assumons ce choix», affirme M. Mahaim, les initiants refusant de créer des «demi-citoyens».

La campagne sur le sujet a été quasiment inexistante, le terrain étant occupé par le débat scolaire. Pour les initiants, il est injuste que des personnes qui vivent depuis longtemps en Suisse et y paient des impôts n'aient pas leur mot à dire sur les scrutins cantonaux. De plus, tous les Etats n'autorisent pas la double nationalité, ce qui peut poser problème.

Les opposants estimaient de leur côté que les étrangers désireux de participer à la vie politique cantonale devaient plutôt se naturaliser. Vaud est un des cantons qui a le plus simplifié et rendu accessibles les procédures pour obtenir le passeport suisse, a souligné M. Leuba. Quelque 6000 personnes commencent les démarches chaque année. ATS



Le résultat est sec, déplore Raphaël Mahaim. KEYSTONE